



# L'Éphémère ?

La lettre "résistance Covid"  
du Comité Vincennes-Fontenay - N°11, mai 2022



Vincennes



Fontenay-sous-Bois

## Sommaire :

Le mot de la Présidente

Le Devoir de Mémoire

Exposition : Photographies en guerre

Avec les remerciements de  
Madame le Maire Charlotte Libert-Albanel  
et du Conseil Municipal pour votre engagement associatif



Mme Jacqueline Mora  
Société des membres de la Légion d'Honneur

Jacqueline Mora – Venise, 1<sup>er</sup>  
avril 2022, peinture à l'huile,  
46×38 cm

(œuvre réalisée dans l'atelier  
d'Alain Meyer)

## Le mot de la Présidente, par Monique Millot-Pernin

Chers Amis,

Notre comité de Vincennes est heureux d'avoir été valorisé par Madame le Maire, Charlotte Libert-Albanel, lors d'une soirée du bénévolat, mettant à l'honneur notre trésorière adjointe, Jacqueline Mora, remarquée pour son engagement pour la SMLH et d'autres associations locales, comme l'Institut Le Val Mandé.

Dans le cadre de ses multiples activités, elle participe aussi à un atelier de peinture à Vincennes et je suis heureuse de pouvoir vous faire partager l'une de ses dernières œuvres qui nous fait rêver à d'insouciantes vacances à Venise.

*Avec tout le bonheur possible en ce mois de mai !*



## Comité de rédaction :

Directrice de la publication  
Monique MILLOT-PERNIN  
mmp@millot-pernin.com

Responsable de la rédaction  
Jacqueline MORA  
jacqueline.mora94@orange.fr

Journaliste conseil  
Francis GAVELLE

Ont collaboré à ce numéro  
Robert PERRON,  
Agnès PLANAT

Joindre le comité :  
smlh.vincennesfontenay  
@gmail.com

## Le Devoir de Mémoire, par Robert Perron\*

Si nous adhérons complètement à la notion de "Devoir de Mémoire" qui se dégage depuis quelques années et qui remplace le mot "Souvenir", dans la mesure où les années passent et où les témoins disparaissent, il ne semble pas inutile de se poser la question :

Le "Devoir de Mémoire" certes, mais quelle Mémoire ?

Car s'il y a plusieurs mémoires, laquelle faut-il privilégier ?

- la **mémoire des témoins**, qui forme un ensemble de souvenirs individuels très respectables mais fragmentaires, déformés quelquefois par le temps écoulé et qui deviennent dans certains cas des reconstructions certes légitimes dans l'esprit des témoins, mais peuvent ainsi s'éloigner quelque peu de la réalité d'une époque.

- la **mémoire officielle**, qui est l'expression d'un pouvoir politique qui peut être éventuellement suspecté d'être influencé par le temps présent comme, par exemple, la circulaire émise par l'Education Nationale pour demander aux enseignants d'évoquer l'esclavage, ou encore par la "mode" des signes de repentance pour les erreurs et les atrocités de l'Histoire récente ou très lointaine, comme si les descendants des Croisés, c'est à dire nous, devaient se sentir responsables des Croisades dans un Moyen Âge dont certaines valeurs sont totalement étrangères à notre siècle !

- la **mémoire collective**, qui trouve sa source dans les témoignages et devient la mémoire de groupes comme les Prisonniers de Guerre ou les Déportés en 40/45. Cette mémoire collective est souvent incomplète, elle est mouvante et se transmet et se modifie au fil du temps et des générations.

Il faut bien, dans le cadre du "Devoir de Mémoire", confronter alors ces différentes mémoires, qui parfois se renforcent ou se contredisent. Ainsi, pour la Guerre d'Algérie, à l'origine considérée comme un maintien de l'ordre dans trois départements français, les souvenirs et témoignages sont multiples, contradictoires, et le travail des historiens est très difficile entre la double mémoire officielle, celle de la France et celle de l'Algérie, et la mémoire refoulée et douloureuse des rapatriés (pieds-noirs et harkis).

Qu'en est-il alors de l'objectivité de l'Histoire ?

Concernant le problème de "la mémoire qui dérange" et de la mémoire qui mène un combat incessant contre l'oubli et contre toutes les formes de falsification du passé, on voit que la tâche des historiens est délicate. L'objectivité, "l'extinction de soi", exige de l'historien de prendre une distance avec les faits révélés par les sources, témoignages et autres documents, afin de ne pas juger ni interférer.

En conclusion :

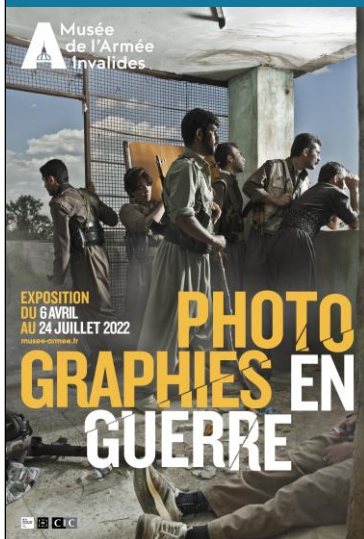
*« Pour être convaincu de la nécessité de faire vivre la Mémoire si nous ne voulons pas laisser notre jeunesse sans repère et sans connaissance de leurs racines, il est urgent de vous rappeler, vous qui serez demain à notre place, que votre avenir, que l'avenir de la France, de l'Europe et du Monde se construit en fonction d'un passé qui vous aide, vous guide et vous porte plus loin ; mais attention, rien n'est jamais acquis, il suffit de regarder ce qui se passe aujourd'hui en Ukraine où nous voyons que la guerre fait rage et va entraîner inévitablement de nouvelles victimes de guerre, et que des Femmes et des Hommes auront fait le sacrifice suprême pour que leur pays soit libre et en paix. »*

*\* Robert Perron est membre du comité de la SMLH Vincennes/Fontenay, Orphelin de Guerre et Pupille de la Nation.*

## Exposition : Photographies en guerre, par Francis Gavelle

Juin 1849. A Rome, un corps expéditionnaire français, envoyé par Louis-Napoléon Bonaparte, vient porter main forte au Pape Pie IX, dont la suprématie est menacée par les partisans de la République romaine de Giuseppe Garibaldi. Issue des combats du siège de la ville : une victoire française. Et, fait nouveau, **une victoire immortalisée par une série de prises de vue photographiques** (nommées "calotype") dues à l'œil aguerré d'un opérateur local, **Stefano Lecchi**, qui est ainsi considéré, traçant la voie à venir de Felice Beato, Robert Capa ou Willy Rizzo, comme **le premier photographe de guerre**.

Couvrant, de fait, **les conflits** (dé)coloniaux, fratricides ou mondiaux depuis la **deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle**, la "photographie en guerre" devient, selon les circonstances et les commanditaires, outil de propagande ou témoin des actes de bravoure ; s'expose prise sur le vif ou retouchée ; s'inscrit dans la **mémoire collective des peuples et des nations** et éveille, chez le visiteur de l'exposition à l'esprit en alerte, ce constant questionnement sur la notion de point de vue photographique, mais également militaire, qui fait d'un résistant (pour la population sous le joug) un terroriste (pour l'armée d'occupation).



Présentation de l'exposition  
sur le site du Musée de  
l'Armée — Invalides  
(jusqu'au 24 juillet 2022) :  
[https://www.musee-  
armee.fr/au-  
programme/expositions/detail/  
photographies-en-guerre.html](https://www.musee-armee.fr/au-programme/expositions/detail/photographies-en-guerre.html)